

Séance du 29 mars 2024

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Premier Adjoint, Thierry GARROS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	5	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme ADREY Nathalie, Mme CLEMENTE Stéphanie, M. FLOURETTE Jean-Marc, M GARROS Thierry, M. SONILHAC Jacques

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Mme BARBOT Hélène, M. DUROU Nicolas

Date de la convocation
25 mars 2024

Date d'affichage
25 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme ADREY Nathalie

08 avril 2024
et publication du
08 avril 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024
Le conseil municipal, ouï la présentation de Monsieur le Maire, à l'unanimité de présents,
vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 42 775,33

Recettes : 42 775,33

Fonctionnement

Dépenses : 298 986,09

Recettes : 298 986,09

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	42 775,33 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	42 775,33 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	298 986,09 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	298 986,09 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Premier Adjoint, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SANSAN

Adjoint, Thierry GARROS

le(s) secrétaire(s) de séance

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le
ID : 032-213204118-20240329-D_20240310-DE



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]